



L'assemblée générale de l'Association des Plaisanciers de l'Aber Ildut s'est tenue samedi 7 mars 2026 dans la salle Henri Queffelec à Lanildut en présence de très nombreux plaisanciers (90) et des invités officiels.

Le président Roger APPÉRÉ a fait le bilan de l'année 2025, en binôme avec Philippe SÉRIS, précisant que l'association comptait 192 membres fin 2025 et avec l'appui des présentations statistiques élaborées (graphiques). Les supports vidéo montrent l'importance de l'association dans le tissu local et dans la CCPI.



Chaque adhérent a reçu un stylo personnalisé au nom de l'association ainsi qu'un ticket qui lui permettait de choisir un cadeau (teeshirt, petite sacoche ou pochette étanche pour téléphone) sur sa présentation. Ce même ticket permettait de participer à la tombola où trois textiles étaient mis en jeu. Nous avons eu 3 heureux gagnants.

Les plans fournis par le Comité Régional des Pêches nous ont permis de présenter les zones de prélèvements de l'hyperboréa pour 2026.

Philippe SÉRIS, notre trésorier, a fait une présentation d'une grande qualité explicative. Les comptes 2025 et le budget primitif 2026 ont été approuvés à l'unanimité.

Roger APPÉRÉ a informé que PIC a obtenu la certification « port propre ». Dans ce type de démarche tous les utilisateurs du port, à terre comme sur l'eau (associations, CLUP) auraient dû être audités. Ça n'a pas été le cas et nous le regrettons vivement.



Philippe SÉRIS nous a informé de la dernière réglementation concernant la pêche de loisirs avec ses contraintes Européenne et nationales très excessives : Obligation de télécharger l'application RECfishing (ce qui revient à imposer à tout pêcheur de détenir un smartphone et d'avoir une adresse mail valide), de signaler la veille son intention de sortir en pêche, de déclarer sur l'appli chacune de ses prises (taille, poids, engin de capture utilisé et zone de capture).

Philippe a fait preuve d'une grande patience pour expliquer pas à pas, photos à l'appui, la démarche fastidieuse pour utiliser cette application. Devant sa complexité, les questions ont fusé et de nombreux murmures de désapprobation se sont fait entendre.



Cette année, le pique-nique de l'association prévu au hangar du Tromeur le 28 juin sera un événement particulier. En effet, ce sera l'occasion pour nous de fêter ensemble les 40 ans de notre association. Nous vous adresserons un mail, comme chaque année, pour vous rappeler la date de cet événement afin que vous puissiez vous inscrire pour y participer.

Un vote concernant le tiers sortant (Roger APPÉRÉ, Jean-Pierre PERCHOC et Michel ROUDAUT) a été organisé. Lors d'une précédente réunion, Michel ROUDAUT ne se représentant pas, le bureau avait voté la décision de limiter à 9 le nombre de ses membres. 2 sièges étaient donc à renouveler. Les deux candidats ont été reconduits.

Bureau 2026 :

Président: Roger APPÉRÉ
Vice-président: Jacques ANDRÉ
Trésorier: Philippe SÉRIS
Secrétaire: Dominique TALARMIN
Membres: Henri PERHIRIN, Georges FOREST, Guy CALVEZ, Francis KERBRAT, Jean-Pierre PERCHOC.

Les intervenants ont été remerciés en fin de réunion qui s'est achevée par un pot d'amitié. Elle a été suivie d'un copieux repas pour ceux qui s'étaient inscrits.

